



Le Petit Journal de Geyssans

JUILLET 2023

SOMMAIRE :

Page 1

Edito du maire
Invitation

Page 2

Budget 2022 / 2023
VVF

Page 3

La fête du Village
Les Jongleurs
La Geyssanaise
Défibrillateurs

Page 4

Comité des Fêtes
Cimetière
Recette pissaladière
Le chemin des artistes
Chaque goutte compte

Fermeture de Mairie

Le secrétariat de mairie sera
fermé à partir du **5 Août**
et réouvrira le **24 Août**

En cas d'urgence merci de laisser
un message sur le répondeur ou
d'envoyer un mail

Edito Du Maire

Le recensement de la population s'est déroulé du 19 janvier au 18 février 2023. Je remercie Cécile Mout, agent recenseur désigné, qui s'est démenée pendant un mois pour faire respecter la date butoir de cette opération. Notre commune compte à présent 756 habitants.

Les projets de la municipalité sont toujours en vigueur.

En ce qui concerne la rénovation de l'appartement communal situé rue des Néfliers, le budget prévisionnel des travaux s'élèverait à environ 60000 € HT. Le plan de financement et les demandes de subvention sont en cours. Toute la partie isolation, économie d'énergie serait notamment subventionnée à 50 % par le territoire d'énergie Drôme – SDED. Les travaux devraient commencer en automne.

De plus, la toiture totale de la mairie sera refaite ainsi que l'isolation des combles afin d'être aux normes pour 2026.

La réfection du monument aux morts a été réalisée comme prévu par l'entreprise ARTCASE pour un montant HT de 12560 euros, subventionné à 30% par le Conseil départemental. Pour être dans la légalité, un ossuaire va être installé au cimetière.

Quant au projet de restaurant scolaire, il reste à l'étude malgré la baisse des effectifs depuis quelques années. La cantine étant au cœur de la préoccupation municipale, nous avons dû changer de prestataire afin d'améliorer l'équilibre, la qualité et la quantité des repas servis aux écoliers. Pour la rentrée de septembre, 57 élèves sont inscrits, ce qui permettra de garder nos trois classes.

Le budget pour l'année 2023 a été voté lors du conseil du mois d'avril. Les comptes de la commune sont sains grâce à une gestion rigoureuse, mais nous devons rester prudents.

Par ailleurs, quelques associations se sont renouvelées. Carole Ladreit a investi la présidence du Comité des fêtes, Marie-Jeanne Collonge est trésorière et Bruno Geaix est chargé du secrétariat. Ils sont soutenus par six membres actifs.

Jacques Albert, Haoua Mossi et Antoine Charrier ont déjà rejoint l'association des Jongleurs même si le bureau n'est pas encore constitué.

Je remercie chaleureusement Alain Gorniski, Chantal Boume, Josette Manin et Catherine Dufresne qui se sont impliqués avec enthousiasme pendant plusieurs années dans différentes associations.

Je n'oublie pas non plus de saluer tous les bénévoles dont le temps, l'énergie et l'engagement sont très précieux. Ils jouent un rôle primordial dans le succès des activités et des manifestations et je leur en suis très reconnaissant.

N.B.

Après la sécheresse inédite de 2022, des maisons se sont fissurées à cause de la rétraction des sols. Si votre habitation présente des dégâts liés à ce fléau, il est possible d'établir un dossier de déclaration de sinistre afin d'être indemnisé par vos assurances et qu'un arrêté de catastrophe naturelle soit déclaré sur notre commune. Venez vous renseigner à la mairie au préalable.

Enfin, à l'approche de la saison estivale, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal à toutes et à tous un agréable été ainsi que de bonnes vacances.

André Mège

La Fête du Village

Le Maire et son conseil municipal

vous invitent à partager le verre de l'amitié,

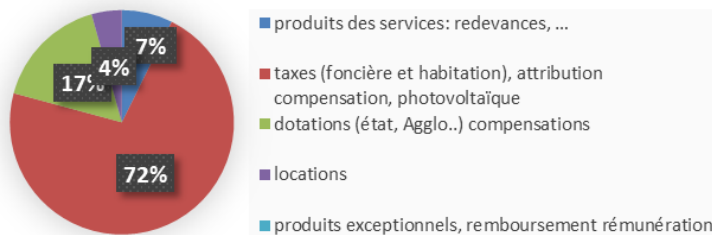
le dimanche 16 juillet à 11h30

LE BAR COMMUNAL SERA OUVERT LE VENDREDI 8 SEPTEMBRE 2023

À partir de 18h00 à la salle polyvalente

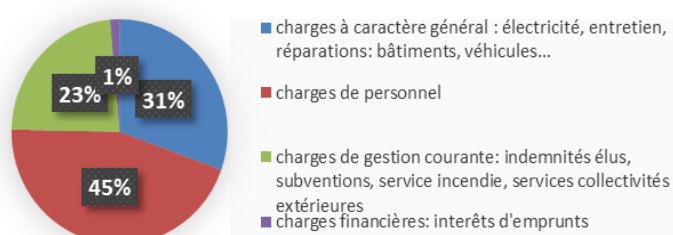
Budget communal 2022

Recettes de fonctionnement 2022



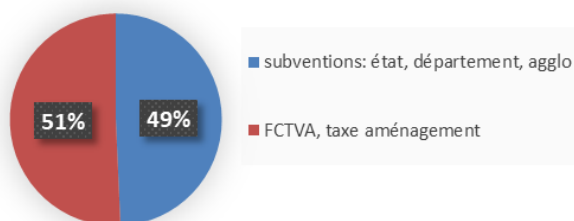
Total : 394338.33 €

Dépenses de fonctionnement 2022



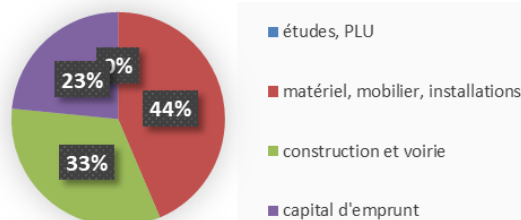
Total : 322874.17 €

Recettes d'investissement 2022



Total : 46743.30€

Dépenses d'investissement 2022



Total : 91687.62 €

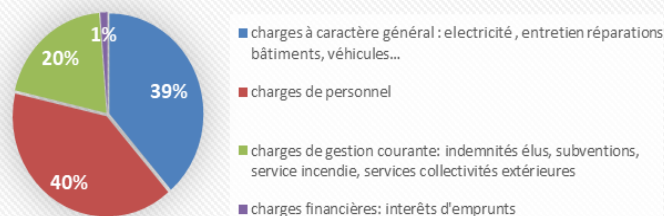
Budget prévisionnel 2023

Recettes de Fonctionnement



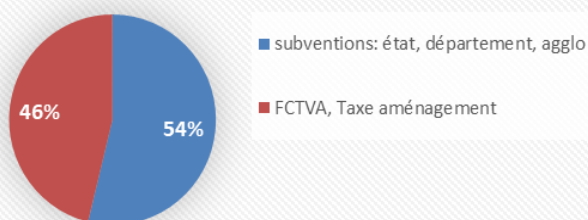
Total : 429904,60 €

Dépenses de Fonctionnement



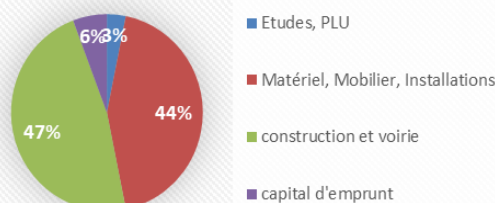
Total : 434279 €

Recettes d'Investissement



Total : 52999,70 €

Dépenses d'Investissement



Total : 379462 €



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le 29 juin dernier des conseillers départementaux sont venus sur la commune pour prodiguer des astuces et pratiques afin de gérer au mieux le fleurissement et embellissement des espaces communaux. Le choix des végétaux est primordial face aux aléas du réchauffement climatique. Avec les restrictions préfectorales, économiser l'eau et gérer les arrosages devient un réel problème pour les collectivités et Geyssans n'y échappe pas, nous mettons tout en œuvre pour y parvenir, afin que notre village reste un lieu où il fait bon vivre. Nous espérons obtenir la « 2ème fleur » au prochain passage du jury régional de VVF prévu courant 2024.

FETE DU VILLAGE

le **16/07/2023**

A partir de 10h Parade Vélos, Poussettes etcfleuris
"Primés"

pour les enfants de moins de 12 Ans
11h Lâchers de Ballons

11h Les enfants de la joyeuse
Chatillon St Jean

11h30 Apéritif Offert par la Municipalité

12h Repas "Paëlla"
"Sur place ou à emporter"

14h Inscription Concours de Pétanque Familial

Animations tout au long de la journée + Tombola

Château gonflable + Ventrigrisse + Sculpteur de ballons

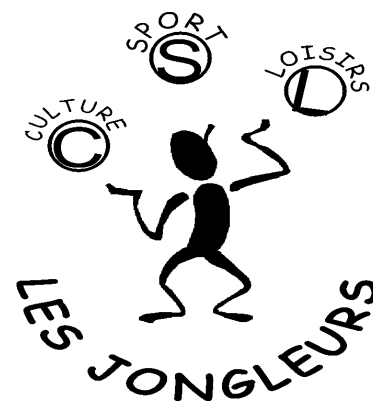
18h BLIND TEST

20h Repas "Ravioles"

Retraite aux flambeaux
FEU D'ARTIFICE



LE COMITE DES FETES
GEYSSANS



L'ASSEMBLEE GENERALE « LES JONGLEURS » s'est tenue le 4 mai dernier.

Après plus de 9 ans, Josette et Chantal présidente et secrétaire ont souhaité « souffler ». Un grand merci pour leur dévouement. Une nouvelle équipe sera nommée bientôt et assurera le bon fonctionnement du club.

GYMNASTIQUE-FITNESS et YOGA

Dans une ambiance détendue, les séances de gymnastique ont lieu chaque **jeudi soir à 18h 45** pendant 1 heure : des exercices de renforcement musculaire, d'assouplissement, et de détente, en musique. Chaque séance est préparée avec qualité par Patricia, avec des thèmes physiques et musicaux très variés.

Des séances de YOGA sont animées par Thérèse **chaque mardi soir à 19h** pendant 1heure 30 et permettent de travailler souplesse et détente.

Après les vacances d'été le club LES JONGLEURS accueillera début septembre tous les nouveaux et anciens participants. Deux séances gratuites permettront aux hésitants de découvrir les bienfaits physiques et mentaux d'une activité sportive, dynamique et douce animée par des professionnelles dans la salle polyvalente. Ces activités permettent aux geyssanais de mieux se connaître et participent à la vie du village. Aussi nous vous attendons nombreux.

BONNES VACANCES

La Geyssanaise



L'Association de pétanque a redémarré son activité pour la 2ème année avec une rencontre prévue 1 fois par mois.

Les prochaines dates prévues sont le Samedi 22 Juillet, le 26 Août avec un repas prévu en fin de journée et le 23 Septembre pour la clôture de la saison.



Les finalistes de Mai 2023



Les finalistes de Juin 2023

Défibrillateurs

Important à savoir :

4 défibrillateurs sont à votre disposition au village, en cas d'urgence :

- A l'entrée de la salle polyvalente
- A la mairie (au fond du parvis)
- A l'école
- A l'église

Laissez vous guider par les indications vocales, tout le monde peut s'en servir. Et ça peut sauver une vie !!!



Une information à partager avec les autres Geyssanais, sur Facebook, Panneaupocket ou le Petit Journal, n'hésitez pas à nous envoyer un mail ou à appeler la mairie.

(réservé à des buts non lucratifs, merci de votre compréhension)

Comité des Fêtes



Nouveau Bureau : Mme LADREIT Carole -Mme Marie-Jeanne COLLONGE - Mme Françoise BONNET - Mme Magali SOUBEYRAN – Mme Audrey GONSON - Mr Hervé RAVEL - Mr Bruno GEAIX - Mr Nicolas BONNET - Mr Yann SOUBEYRAN - Mr GONSON Florian.

Nous avons organisé le Dimanche 25 Juin une marche avec 2 parcours 8KM & 20 KM, les marcheurs ont appréciés le paysage de la Drôme des Collines.

L'ensemble du Comité des Fêtes est en pleine préparation pour la Fête du Village qui aura lieu le Dimanche 16 Juillet à partir de 10 Heures et tout le long de la journée.

Les prochaines manifestations auront lieu le Samedi 18 Novembre « Soupe au lard » et le Dimanche 10 Décembre « Tripes et Saucisses aux Oignons ».

Le Chemin des artistes



Les 7 et 8 octobre prochain nous renouvelleront notre participation au « chemin des Artistes », évènement phare de Valence Romans Agglo.

Cette année 38 communes y participent et Geyssans aura l'honneur d'accueillir 12 artistes dont 1 sculpteur, mais également le DITEP des collines, qui viendra présenter les photos en noir et blanc réalisées par les élèves, issues de l'atelier photo.

Réservez la date pour venir admirer des œuvres de tous horizons et faire honneur aux artistes.

Informations divers et circuits vélos entre différents sites d'exposition dispo sur: <https://chemindesartistes.valenceromansagglo.fr/>

Les bénévoles sont les bienvenus pour donner un coup de main lors de l'évènement.

(merci d'envoyer un mail à : nicole.collin@geyssans.fr)

Cimetière

Suite à l'agrandissement du columbarium, le monument aux morts a entièrement été restauré, les obus seront remis en place une fois nettoyés et repeint.

Les murs extérieurs du cimetière ont été nettoyés, et mis en valeur par des plantes grimpantes à la place des anciens containers .de tri.



Pissaladière

250g de pâte à pizza
1kg d'oignons
24 olives noires de Nice
6Filets d'anchois à l'huile
2gousses d'ail
4cuil. à soupe Huile d'olive
2Brins de thym - 1Feuille de laurier
sel- poivre

Pelez et émincez les oignons. Faites-les revenir 4 à 5 min dans 3 cuil. à soupe d'huile d'olive. Ajoutez les gousses d'ail pelées et écrasées, 1 brin de thym effeuillé et la feuille de laurier. Salez légèrement, poivrez. Couvrez et laissez étuver 30 min à feu doux.

Rincez les filets d'anchois sous l'eau chaude. Egouttez et épongez-les.

Préchauffez le four th. 7/8 (220 °C). Etalez finement la pâte à pizza. Déposez-la sur une plaque graissée. Ourlez le bord afin de maintenir la garniture. Etalez les oignons tiédés sur la pâte, disposez les anchois et enfouez 20 min. Bon appétit !



Chaque goutte compte

Vous êtes un particulier et habitez les secteurs de la Drôme des Collines et de la Galaure ?

Obtenez des dispositifs hydro-économes* GRATUITS !

* Dans le limite des stocks disponibles

Depuis quelques années et comme l'ensemble du pays, la Drôme endure des épisodes de sécheresse à répétition. Le Département, aux côtés de ses partenaires (Etat, agence de l'eau, collectivités locales) s'implique depuis longtemps pour la préservation de la ressource, dans une logique d'adaptation au changement climatique et de transition écologique.

Aujourd'hui, l'état hydrologique du territoire de la Drôme des collines et de la Galaure est particulièrement en tension.

Des économies d'eau sont nécessaires. Pour cela, il existe des équipements pour diminuer sa consommation en eau, sans changer ses habitudes, ni perdre en confort.

Le Département de la Drôme vous propose des dispositifs hydro-économes* GRATUITS

1. Limiteur de débit pour les douches
2. Sacs économiseurs pour les toilettes
3. Mouchoir pour les robinets

Comment les obtenir ?

1. Je me rends sur ladrome.fr/chaquegouttecompte
2. Je vérifie que j'habite une commune éligible
3. Je choisis le matériel adapté à mon habitation
4. Je m'engage à respecter les conditions particulières de l'offre

Une documentation complète et un bon de commande peuvent également être consultés dans votre mairie.

Opération conduite par le Département de la Drôme, en partenariat avec : Communauté de Communes Porte de Drôme-Ardèche - ARCE Agglo - Valence Romans Agglo - Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Vallée de la Galaure - Syndicat des Eaux de la Vaux - Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse - Commune de Haurivert - Commune du Grand-Serre - Commune de Tersonne - Commune de Saint-Vallier

Déchèteries

Déchèterie de Romans-sur-Isère
Avenue de la Déportation
26100 Romans-sur-Isère

Horaires

Déchèterie de Mours-Saint-Eusèbe
ZA rue du Vercors
26540 Mours-Saint-Eusèbe

Horaires
Du lundi au samedi (sauf le mardi)
8h45-12h / 14h-17h30*

*Sauf décembre, janvier, février fermée le jeudi

Mairie de Geyssans
280, rue de Tilleuls
26750 GEYSSANS

04 75 02 97 44
mairie@geyssans.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 19h00
Vendredi de 13h00 à 16h00

Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application Gratuite PanneauPocket

Available on the App Store, Google Play, and Android AppGallery.

facebook

Ne pas jeter sur la voie publique